

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE D'ORCIERES  
Département des Hautes-Alpes**

**SEANCE DU 11 OCTOBRE 2022**

**Convocation en date du : 07/10/2022**  
**Nbre de membres en exercice : 15**  
**Nbre de membres présents ou représentés : 13**  
**Nbre de membres ayant pris part au vote : 13**  
**Pour : 13**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

L'An Deux Mille Vingt Deux, le Onze Octobre à Vingt Heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ORCIERES légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Patrick RICOU, Maire

**Etaient présents** : Mme GERVAIS Marie-Françoise, Mr. GIRAUD-MARCELLIN Gérard, Mme GIRAUD-MOINE Martine, M. GIRAUD-MOINE Lionel, M. Michel GIRAUD-TELME, M. Julien HAUWILLER, Mme Florence PRIMAULT, Mme REBOUL Fanny, Mme RICOU Claude, Mr RICOU Patrick, M. RICOU Yannic, Mr. ROUIT Sébastien, M. Bruno SARRAZIN.

**Absent excusé** : M. Gérard REY

**Absents** : Mr. BOUTON Jean-François

**Absents représentés** :

**Secrétaire de séance** : Mme REBOUL Fanny

**2022.087 : Marchés de travaux pour la construction d'un bâtiment d'accueil touristique, avenant n°1 aux Lots 1 et 9 : autorisation de signer**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2020.140 du 17 décembre 2020, il a été décidé de l'attribution des marchés de travaux pour la Construction d'un bâtiment d'accueil touristique à Prapic.

Le lot n° 1 *Gros œuvre* a été attribué à la Société A.T.S. pour un montant de 45 382.00€ HT.

Le lot n° 9 *Electricité* a été attribué à la société MD Electricité pour un montant de 13 663.77€ HT.

En cours de chantier il s'est avéré nécessaire d'effectuer des prestations supplémentaires pour ces 2 lots tel que décrites dans le tableau ci-dessous :

Lots	Prestations	Avenant Montant € HT	Nouveau Montant du marché € HT
Lot n° 1 <i>Gros œuvre</i> Avenant n°1	Supplément pour adaptation au terrain et voirie	<b>5 026.00</b>	50 408.00
Lot n° 9 <i>Electricité</i> Avenant n°1	Rajout d'un WC, chauffage électrique au sol pour hors gel, prises supplémentaires	<b>1 265.17</b>	14 928.94

La commission d'appel d'offre réunie en date du 30 septembre 2022 a émis un avis favorable aux dits avenants.

Après avoir fait cet exposé, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à signer lesdits avenants correspondant conformément à l'avis de la Commission d'appel d'offre.

Après discussion,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS**

- **Approuve** les avenants aux marchés de travaux relatifs à l'opération « Construction d'un bâtiment d'accueil touristique à Prapic » tel que décrits ci-dessous.

Titulaires	Avenant Montant € HT	Nouveau Montant du marché € HT
A.T.S. - Lot n° 1 <i>Gros œuvre</i>	<b>5 026.00</b>	50 408.00
MD Electricité - Lot n° 9 <i>Electricité</i>	<b>1 265.17</b>	14 928.94

- **Autorise** le Maire à signer lesdits avenants ci-après annexés.

Le Maire  
Patrick RICOU

